



BRABANT WALLON

Chambre de Commerce et d'Industrie du Brabant wallon

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Champs d'application

Toutes nos offres, tous nos contrats de vente, toutes commandes et toutes nos prestations en ce compris les prestations de services accessoires sont soumis aux présentes conditions générales de vente. L'acheteur reconnaît, par le seul fait de sa commande, avoir pris connaissance et accepté ces dernières même si les conditions générales de vente de la CCI du Brabant wallon sont en contradiction avec ses propres conditions générales d'achat, ces dernières n'étant pas d'application dans les relations liant de la CCI du Brabant wallon avec le client. Toute dérogation à ces conditions est soumise à accord préalable, exprès et écrit de la Direction de la CCI du Brabant wallon.

Commande

Seules les commandes dûment confirmées par écrit, datées et signées, seront prises en considération; ceci impliquant l'acceptation des présentes conditions générales.

Prix

L'offre indique si le prix est libellé TVA comprise ou TVA non comprise. Toute augmentation de la TVA ou toute nouvelle taxe qui serait imposée entre le moment de la commande et celui de la livraison sera à charge de l'acheteur.

Facturation et paiement

Sauf stipulation contraire écrite, nos factures sont payables au comptant. Toute réclamation relative à une facture devra être transmise au siège de l'asbl, par lettre recommandée dans les huit jours calendrier après réception de la facture. Toute facture non payée huit jours après son échéance portera, de plein droit et sans mise en demeure préalable, un intérêt de retard de 1% par mois entamé. En cas de non-paiement injustifié d'une facture à son échéance, le montant est dû de plein droit et sans mise en demeure préalable, majoré de 15% avec un minimum de 30,00 euros à titre d'indemnité forfaitaire et irréductible, outre les intérêts moratoires calculés à 12% l'an, dûs également de plein droit et sans mise en demeure préalable dès l'échéance.

Refus et annulation de la commande

La CCI du Brabant wallon se réserve le droit de refuser une commande sans devoir en justifier les motifs. Toute annulation du client doit être notifiée par écrit au minimum 3 jours ouvrables (sauf si stipulation contraire dans l'offre) avant la date de la prestation commandée. En cas d'absence d'annulation ou d'annulation passé ce délai, une indemnité forfaitaire de minimum 100% de la commande sera portée en compte.

Limitation de responsabilité

La CCI du Brabant wallon exécute ses prestations de bonne foi sur base des renseignements qui lui sont communiqués par le client. Sa responsabilité se limite strictement aux éléments repris sur la confirmation de commande. La CCI du Brabant wallon est en droit de résoudre la vente, de plein droit, par une notification à l'acheteur de notre volonté par lettre recommandée, en cas d'in-exécution grave par l'acheteur d'une de ses obligations contractuelles, notamment s'il est en retard de paiement d'une facture sur base de nos conditions de paiement (voir article 4), ou s'il s'avère qu'il n'exécutera pas ou risque sérieusement de ne pas exécuter l'une de ses obligations principales, et ce avant même que cette obligation soit exigible.

Droit applicable et tribunaux compétents

Les relations contractuelles avec la CCI du Brabant wallon et les présentes conditions générales sont régies par le droit belge et tout éventuel litige sera de la compétence exclusive des tribunaux du Brabant wallon.

Chambre de Commerce et d'Industrie du Brabant wallon :

Parc d'affaires « Les Portes de l'Europe »

Avenue Robert Schuman, 101

1401 NIVELLES

Tél : 067 89 33 33

E-mail : info.ccibw@ccibw.be



BRABANT WALLON